

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : M. le Dr Eugène de
Cocatrix, M. Georges Tabin, M. le
doyen Jean Bittel, M. Emile
Géroudet, M. Edmond Albinet

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1939, tome 38, p. 38-48

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

M. le Dr EUGÈNE de COCATRIX

C'est avec peine que nous inscrivons en tête de ces lignes le nom d'un homme qui, hier encore, était l'une des figures les plus caractéristiques de la ville de St-Maurice. Et pourtant c'est notre devoir de consacrer à



ce disparu — il est mort quelques heures avant la fin de 1938, dix-neuf ans jour pour jour après le départ de ce monde de sa mère, nous a rappelé M. C. Haegler dans son nécrologe du « Nouvelliste » du 3 janvier 1939 — un article dicté par l'estime dont jouissait dans les milieux les plus étendus M. le Dr Eugène de Cocatrix.

D'autres raisons encore que celle de sa qualité d'ancien étudiant du Collège nous invitent à rendre au défunt un dernier hommage de reconnaissance et d'affection : M. de Cocatrix ne fut-il pas en effet l'un des plus actifs survivants de cette société cultivée de la petite ville d'Agaune, très attachée à la gloire de ce coin de terre dont les destinées chrétiennes et historiques impriment dans le cœur de ceux qui y habitent un sentiment de fierté et une volonté tenace d'en perpétuer les bienfaits ? A ce titre le défunt s'est acquis des droits certains à notre durable gratitude. N'est-ce pas du reste ce qui inspirait à M. J.-B. Bertrand, dans le « Confédéré » du 3 janvier 1939, cette mélancolique introduction à son article sur le défunt : « A voir St-Maurice se vider à vue d'œil, sans perspective de remplacement ou de compensation de ses vieilles familles et de ses plus dignes enfants, l'impression vous obsède que la fatalité s'acharne sur la cité. »

Le baron Eugène de Cocatrix était né à St-Maurice le 17 février 1866. Il appartenait à une famille originaire de St-Gervais, en Haute-Savoie. Elle fournit de nombreux enfants à l'Eglise et à l'armée. Au XVIII^e siècle, un Abbé de St-Maurice appartient à la famille de Cocatrix. S'étant rendu, en sa qualité de Supérieur de l'Abbaye, à Bagnes, afin de se faire reconnaître comme seigneur temporel, le malheur l'attendit sur le chemin du retour. Il trouva la mort dans les flots de la Dranse, près du tunnel de Sembrancher, le 13 juillet 1795, avec trois personnes qui l'accompagnaient. Dans l'ordre militaire il y eut des officiers de Cocatrix en Espagne, à la Cour royale de Sardaigne, à la Cour du roi de Naples ; il y obtinrent de brillantes décorations pour leur héroïsme, se faisant tuer au besoin dans des combats pour rester fidèles à leur serment.

C'est le grand-père du colonel Dr Eugène de Cocatrix, François-Xavier, mort en 1862, qui reçut, du roi de Sardaigne, en récompense des services rendus, le titre de baron dont le défunt d'aujourd'hui était titulaire *.

Le père de M. le Dr de Cocatrix était le colonel Joseph de Cocatrix, qui mourut en 1897. Son fils fit ses études classiques au Collège de St-Maurice puis au Collège d'Einsiedeln. Il se voua ensuite à la médecine qu'il étudia à l'Université de Lausanne d'abord, à Vienne ensuite et à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel.

* Les notes biographiques qu'on vient de lire ont été publiées dans le « Nouvelliste valaisan » du 3 janvier 1939. Elles ajoutent, en ce qui concerne le titre de baron que portait M. le Dr de Cocatrix, le texte des lettres patentes le concédant : « ... en reconnaissance des services rendus pour délimitation des frontières dans le Valais et la Savoie et pour avoir refoulé comme commandant de l'arrondissement occidental, les bandes de réfugiés menaçant les frontières de Savoie ».

En 1893 il ouvrit un cabinet de consultations à St-Maurice. Il ne tarda pas à s'y faire apprécier car, à la science qu'il possédait, il ajouta aussitôt ces qualités de bonté et de dévouement qui font d'un médecin un conseiller nécessaire que l'on entend avec docilité et que l'on suit avec confiance. C'est si vrai qu'il mérita de devenir médecin de district, médecin de place, médecin en chef des Fortifications — poste qu'il occupa pendant 40 ans, jusqu'à la fin de décembre 1937 —, médecin régional du Valais et, même, pour un certain temps, de la région de Bex-Gryon-Villars, pendant l'internement des prisonniers de guerre français, belges et anglais, au cours de la grande guerre. C'est alors en effet qu'il fut chargé, par le Conseil fédéral, du commandement des grands blessés qu'il allait chercher personnellement à Innsbruck et qu'il confiait aux bons soins de nos compatriotes dans la région s'étendant de Montana à Villars s/ Bex. Cette mission de confiance et d'humanité lui valut d'accompagner, en juin 1917, le général Pau dans sa tournée d'inspection en Suisse. Les « Echos » d'août 1917 en ont fait mention et nous croyons intéressant de reproduire ici la photographie qui fut prise alors, au Martolet, du général et de sa suite. Nous y voyons à nouveau les visages aimés de ceux qui ne sont plus ; entre autres le chanoine Bourban, le général Pau, le Dr de Cocatrix, l'avocat Camille de Werra *. En raison des services qu'il rendit à leurs soldats blessés les gouvernements français et belges décernèrent au Dr de Cocatrix des médailles de reconnaissance.

Pendant la grande guerre encore on fit appel à M. le Dr de Cocatrix pour diriger la mission spéciale franco-suisse chargée de visiter les camps de prisonniers allemands en France dans les 4^e, 9^e et 11^e régions.

* Le général Pau vint à St-Maurice le 25 juin 1917. M. Charles de Werra, président de la municipalité, souhaita la bienvenue au général qui, après une courte visite au pensionnat des Sœurs de la Charité, se dirigea vers l'Abbaye par la Grand'Rue, acclamé par la foule. Accueilli par le Chanoine Bourban, prier, le général fut introduit immédiatement chez Mgr l'Abbé. Les « Echos » d'août 1917 (p. 72) ajoutent : « Au dîner on remarquait M. le lieutenant-colonel de Cocatrix, médecin-dirigeant des internés pour la région du Bas-Valais, les deux adjudants du général, plusieurs officiers de la garnison de St-Maurice, les présidents de la Commune et de la Bourgeoisie de St-Maurice et les membres du Conseil, le comité du Secours aux Evacués. Le toast de Mgr Mariétan (un vrai discours, soulignera le Général dans sa réponse) releva les qualités que l'Abbaye saluait aujourd'hui dans son hôte : l'esprit de chevalerie et de religion. »

Un élève de philosophie, l'actuel curé de Finhaut, M. le Chanoine Poncet, dit au général les sentiments de respectueuse admiration de ses camarades. Le général répondit.



Le Lieut.-colonel Dr de Cocatrix

Pour relever enfin les principaux mérites du défunt dans l'ordre de la médecine et de la charité notons également qu'il usa de son influence pour contribuer à créer la clinique St-Amé à St-Maurice dont il entoura la fondation de ses précieux conseils. Il présida en outre la Ligue antituberculeuse du district.

Les rôles qui furent confiés à M. le Dr de Cocatrix au point de vue militaire n'auraient pas été compatibles avec la qualité de simple soldat. Suivant la tradition de ses ancêtres, il gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au grade de colonel et de médecin-chef de la garnison de St-Maurice.

La politique ne fut pas étrangère à l'activité du Dr de Cocatrix. Il y apportait la fermeté de ses convictions et l'ardeur de son tempérament. M. Bertrand a écrit de lui qu'il était intransigeant sur les principes mais plutôt sceptique dans la pratique : « l'exercice de l'art de guérir vous initie plus qu'aucun autre aux secrètes faiblesses humaines », a-t-il ajouté avec une pointe de malice.

M. de Cocatrix débuta dans la carrière politique comme conseiller communal de St-Maurice, en 1896, mandat qu'il conserva pendant une législature. Plus tard il devint sous-préfet du district, et, en 1912, préfet, à la mort de M. Charles de Bons. Lorsque fut supprimé, en 1920, le Tribunal du district de St-Maurice, il démissionna une première fois en signe de protestation. Grâce à de pressantes démarches il revint sur sa décision et occupa son poste jusqu'en 1933.

Se pouvait-il qu'un homme aussi préoccupé de la chose publique ne fût pas envoyé par ses concitoyens au Parlement cantonal ? Il y siégea en effet de 1921 à 1929. Il aurait été appelé à présider l'Assemblée législative en mai 1926 si, à cette époque, il n'avait dû quitter momentanément le Valais pour raison de santé. Au Grand Conseil il présida notamment la commission de la loi sur l'assistance et présenta une motion tendant à introduire le vote des malades.

Nous avons dit au début de cet article l'attachement qu'avait M. le Dr de Cocatrix pour tout ce qui rappelait le passé de sa ville. N'allons pas croire cependant qu'il ne voyait pas au-delà des murs d'Agaune : c'est le passé du pays tout entier qui était l'objet de son affection. Aussi ne faut-il pas s'étonner s'il consacra à son culte averti et désintéressé une bonne part de son activité, surtout pendant la seconde moitié de son existence. M. Bertrand a pu dire de lui : « Sur le déclin de sa vie, M. de Cocatrix avait trouvé une agréable diversion à ses multiples fonctions dans la Société d'Histoire du Valais romand, pour laquelle il fut un véritable mécène ». Fondée en 1915, cette Société présidée d'abord par M. Maurice Trottet (1915-1919), puis par M. J.-B. Bertrand (1919-1925), eut en M. de Cocatrix un pilote et un animateur de premier plan de 1925 à

1936. C'est ce qui permit à son prédécesseur immédiat d'écrire, à l'occasion du vingtième anniversaire de la Société (Cf. « Almanach du Valais », 1935, p. 78) : « Contrairement à M. Trottet qui renonça à la direction de la société pour se consacrer exclusivement à la politique, le président actuel résigna ses mandats de préfet et de député pour se dévouer à l'histoire : façon peu banale d'y entrer ». Son tact, son habileté, son érudition firent de M. de Cocatrix un des grands artisans de la renaissance du goût des choses d'autrefois dans le Valais romand.

La réputation du Dr de Cocatrix s'étendait bien au-delà des frontières cantonales. On le vit au jour de ses funérailles où, à côté des autorités valaisannes du canton, des districts, des communes, figuraient les députés valaisans aux Chambres fédérales, M. Bujard, président du gouvernement vaudois, M. Corboz, préfet du district d'Aigle, M. le colonel Schwarz, M. le Dr Clément, le célèbre chirurgien de Fribourg, M. Laeser, homme de lettres lausannois, et tant d'autres. Les milieux ecclésiastiques étaient représentés en nombre, avec, en tête, S. E. Mgr Burquier et S. R. Mgr Bourgeois. On remarquait de même les délégués du corps des officiers, de la Garnison de St-Maurice, de la Société des médecins, de la Société d'Histoire du Valais romand, de la Société cantonale des Musiques, du Noble Jeu de Cible, des Sœurs de Vérollez et de St-Amé, des Sœurs de la Charité.

La presse romande rendit un unanime hommage à la mémoire du baron de Cocatrix. Nous avons déjà cité les articles de deux journaux valaisans auxquels les autres se joignirent. Le colonel-divisionnaire Grosselin consacra à la mémoire du défunt ces lignes affectueuses :

« Durant vingt-sept ans, côte à côte, nous avons travaillé à la garnison de St-Maurice. Pendant cette longue période nous avons pu apprécier la droiture de ce beau caractère, sa haute conception du devoir, sa bonté sans limite, son désintéressement.

Dans les hameaux les plus élevés, la nuit, par les sentiers glacés ou enneigés, il n'hésitait jamais un instant à se rendre à l'appel de ceux qui souffrent. Son action bien-faisante laissera un profond souvenir.

Historien, érudit, voyageur, il aimait surtout ses montagnes, qu'il contemplait de son alpe des Giettes, au cadre admirable*.

* A propos du chalet de Cocatrix, aux Giettes, relevons aussitôt qu'il vient de faire l'objet d'un beau geste de générosité. Le « Nouvelliste » des 6-7 janvier nous a appris en effet ce qui suit : « Le 4 janvier, Madame de Cocatrix, voulant immédiatement donner une preuve tangible des intentions du regretté colonel, son mari, a passé un acte devant M. le notaire Paul de Courten, selon lequel elle cède sa propriété des Giettes sur

Fidèle à ses amitiés, fidèle à sa foi, aimant son pays, son armée, ainsi s'en va ce descendant d'une grande famille du Valais, de ce Valais auquel il était attaché de tout son être. »

Et dans la « Tribune de Genève » du 4 janvier 1939, M. Henri Laeser a rappelé l'existence laborieuse et féconde de « M. Eugène de Cocatrix, médecin-gentilhomme du pays valaisan ». Il a terminé son éloge par ces mots : « Un vieux gentilhomme s'en va et avec lui une des branches de la famille de Cocatrix disparaît. Un médecin dévoué n'est plus dans la vieille cité d'Agaune. Un érudit nous quitte. La bonté et la courtoisie furent la caractéristique de l'homme que mardi toute la ville de St-Maurice et de nombreux amis du Valais et de la Suisse romande ont accompagné à son dernier repos. ».

Maintenant que nous avons redit bien imparfaitement les mérites que M. le Dr de Cocatrix s'est acquis à la gratitude de tant de gens et de tant de sociétés, de sa ville de St-Maurice et de son canton, nous avons le douloureux devoir de prier sa famille et en particulier Madame de Cocatrix-Detorrenté d'accepter nos condoléances émues. La foi chrétienne qui soutint le défunt durant sa vie entière, la résignation surnaturelle avec laquelle il accueillit la mort seront pour les siens qui le pleurent une source de consolation et de courage. Nous ne l'oublierons pas dans nos prières.

M. GEORGES TABIN

M. Georges Tabin, ancien préfet du district de Sierre et ancien président du Grand Conseil valaisan, est décédé à Sierre le 14 décembre 1938, à l'âge de 70 ans. Sa mort prive le canton et la ville de Sierre d'une belle figure de magistrat

St-Maurice, usufruits réservés, à une œuvre d'assistance, qui portera le nom du défunt, grâce à laquelle des enfants pauvres des paroisses de St-Maurice et de Monthey pourront passer des vacances pour se faire une santé.

Le Conseil d'administration de cette belle œuvre aura à sa tête S. Exc. Mgr Burquier et M. l'abbé Bonvin, Rd curé de Monthey.

Ceci en dehors de dispositions testamentaires généreuses.

Nous tenons à rendre hommage à ce beau geste qui honore grandement la mémoire du Baron colonel de Cocatrix et qui souligne la charité de Madame veuve de Cocatrix-Detorrenté. »

Nous nous associons à notre tour à cet hommage.

et de fonctionnaire que l'on aimait à rencontrer et dont la conversation laissait toujours un souvenir de délicatesse et de paternelle bonté. Pour nous être entretenu l'une ou l'autre fois avec lui nous savons quel homme averti et consciencieux il était, et nous n'avons pas de peine dès lors à mesurer l'intensité des regrets de ceux qui pleurent sa mort. Aux siens frappés par ce deuil nous exprimons nos condoléances émues.

M. Tabin était originaire de Grimentz et de Vissoie. Il naquit en 1869. Quelques années il étudia au Collège de St-Maurice, puis, désireux de faire sa carrière dans les administrations, il entra dans les Postes dont il gravit tous les échelons de la hiérarchie pour atteindre celui d'administrateur du bureau de Sierre. Il sut déployer dans ces fonctions des qualités de tact et de savoir-faire qui lui valurent l'estime de ses chefs, de ses subordonnés et du public. En 1923 il abandonna ce poste pour remplir la charge de Préfet du district.

Toutefois M. Tabin n'attendit pas cette date pour s'intéresser aux affaires publiques. Très tôt ses concitoyens du Val d'Anniviers le députèrent au Grand Conseil pour les représenter et, à deux reprises, il occupa le siège de président du Corps législatif cantonal, en 1903 et en 1921. Il fut en outre conseiller municipal de Sierre.

Il occupa la première magistrature du district de Sierre pendant 14 ans, jusqu'au moment où sa santé l'obligea à se démettre de cette charge.

Soucieux de travailler sans relâche au bien de ses compatriotes, M. Tabin se voua à de multiples tâches qui requièrent tous ses soins. Son nom est attaché à l'Institut de Géronda, dont il fut membre du comité ; aux Ecoles commerciales de Sierre dont il présida la fondation et dont il est resté président d'honneur depuis 1937. Il fit également partie du Conseil d'administration de l'Imprimerie sierroise :

La « Patrie valaisanne » a écrit de M. Tabin, le jour de ses obsèques qui furent imposantes et auxquelles participèrent les représentants des autorités ecclésiastiques et civiles du pays, que « l'isolement dans lequel il vécut pendant ces quelques dernières années fit que l'on oublia quelque peu tout ce que le pays, en particulier le district de Sierre, devait à son intelligence, son activité inlassable et son grand cœur. Il est bon de s'en ressouvenir aujourd'hui pour lui rendre un dernier hommage de reconnaissance. »

Nous nous associons de tout cœur à cet hommage car nous n'oublions pas les précieux services que M. Georges Tabin rendit et l'intérêt soutenu et efficace qu'il portait particulièrement à l'École de commerce pour jeunes gens de Sierre dirigée par nos confrères.

M. le Doyen JEAN BITTEL

A Glis-Brigue, dont il était le curé zélé et aimé, est mort, dans la nuit du 11 au 12 janvier dernier, M. le doyen Jean Bittel. Né à Fiesch en 1873, le défunt était dans sa 66^e année.

M. l'abbé Bittel avait fait ses études classiques au Collège de Brigue, à l'exception de deux ans qu'il passa à St-Maurice, fréquentant les classes de Grammaire et de Syntaxe et apprenant la langue française. Au Séminaire de Sion il se prépara à sa mission future de prêtre et d'apôtre. Il reçut l'ordination sacerdotale en été 1898. Peu après il fut chargé de la direction de la paroisse de Grächen, dans la vallée de St-Nicolas. Ses premiers pas dans le ministère lui attirèrent l'affection de tous les paroissiens qui étaient séduits par le dévouement et l'esprit surnaturel de leur pasteur. Aussi ce fut avec peine qu'ils se séparèrent de leur bon curé lorsque celui-ci, répondant à l'appel de son évêque, dut se rendre à Zermatt pour y présider aux destinées de la paroisse. Il y demeura 23 ans, donnant toujours et partout l'exemple d'une activité apostolique qui exigeait beaucoup de prudence, de tact et de suite. Ses fidèles lui étaient attachés et il obtenait d'eux, grâce à sa bonté et à sa délicatesse, tout ce qui était favorable aux intérêts de Dieu et de l'Eglise. Il fit construire, dans cette station d'étrangers, une nouvelle église, et il pria Mgr Mariétan, alors R^m^c Abbé de St-Maurice, de venir la consacrer. Cette cérémonie eut lieu le 6 juin 1916.

En 1928 le poste de curé de Glis-Brigue, le plus important du Haut-Valais, étant devenu vacant, c'est au curé de Zermatt que Mgr de Sion s'adressa pour l'occuper. Docile à l'appel de ses Supérieurs, M. l'abbé Bittel répondit avec esprit surnaturel, et c'est dans cette paroisse que, depuis 10 ans, il employait toutes ses forces au service des âmes. Jusqu'à la dernière heure il accomplit son ministère de sainteté et de bonté : aussi quelle ne fut pas la douleur de ses ouailles d'apprendre, au matin du 12 janvier, que leur père venait d'être frappé, au cours de la nuit, d'un crise cardiaque.

M. l'abbé Jean Bittel avait été nommé, en 1936, doyen du décanat.

Les funérailles qui furent faites à ce prêtre selon le cœur de Dieu ont été la marque extérieure, et combien émouvante, de la reconnaissance de tous ceux qui ont bénéficié de ses labeurs et de son inlassable charité.

A sa famille si durement éprouvée, à ses confrères qui le pleurent, nous présentons nos religieuses condoléances.

M. EMILE GEROUDET

Au début de l'après-midi du 17 janvier nous apprenions la mort d'une personnalité marquante de la capitale, M. Emile Géroudet. Après quelques jours de maladie seulement le défunt a succombé à une crise cardiaque. Il était dans sa 76^e année. Nous compatissons à la douleur de sa famille, particulièrement à celle de son fils, M. Alfred Géroudet, et de ses deux petits-fils, Joseph et Emile, actuellement étudiants au Collège. Nous leur exprimons nos religieuses condoléances.

M. Emile Géroudet, né à Sion en 1863, avait fréquenté les cours de la section commerciale au Collège de St-Maurice. Il collabora ensuite au commerce que son père avait fondé à Sion, puis en assura la succession en le développant sans cesse au point de faire de sa maison l'une des plus importantes du canton. Il la confia, il y a quelques années, à son fils, M. Alfred Géroudet, lui aussi ancien élève du Collège, qui poursuit, dans la probité et le labeur, les efforts couronnés de succès de son père et de son grand-père.

Tout adonné à ses devoirs professionnels qu'il accomplissait avec une conscience et un tact parfaits, le défunt s'était fait une place en vue dans les sociétés à cause de son dévouement, de son entrain et de son amabilité. La musique surtout retenait son attention et avait toutes ses sympathies. C'est ainsi qu'il fut l'un des membres fondateurs de l'Harmonie municipale de Sion à laquelle il ne cessa de témoigner son attachement et sa fidélité.

Au point de vue militaire il servit pendant de longues années en qualité de caporal-trompette dans la compagnie valaisanne de l'ancien bataillon de carabiniers, qui, en 1888, avait franchi la Gemmi. Il aimait, aux heures de détente, à rappeler et à revivre les souvenirs de ce temps passé sous les drapeaux.

M. Emile Géroudet fut également un excellent chrétien et c'est l'âme sereine qu'il accueillit la mort. Ses convictions religieuses profondes et la charité dont il fit toujours preuve lui vaudront au ciel la récompense que Dieu accorde aux bons et fidèles serviteurs.

M. EDMOND ALBINET

Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de M. Edmond Albinet, survenue à La-Tour-de-Peilz, le 29 décembre. C'était un grand ami de St-Maurice et de la région ; depuis de très nombreuses années il passait l'été dans son chalet des Giettes. Très attaché à ce coin de terre, « il aimait à en parler et lui consacra même des

poésies pleines de sentiments », ainsi que l'écrit M. Bertrand dans le « Nouvelliste » du 1^{er} janvier 1939.

Citons encore le passage suivant de cet article : « Le défunt incarnait la vieille courtoisie et galanterie françaises. Sa haute distinction et sa vaste culture ne l'empêchaient pas de fraterniser aussi bien avec les paysans de Vérossaz qu'avec les derniers représentants du patriciat aigaunois. Un trait dépeindra sa bonté : en janvier 1938, il s'était déplacé pour assister à l'ensevelissement d'un autre typique représentant des Giettes, Louis Arlettaz, de regrettée mémoire. »

M. Albinet entretenait avec l'Abbaye de St-Maurice des relations cordiales et il se faisait un plaisir, chaque année, de participer à la fête de Saint Maurice, le 22 septembre. Nous nous rappelons encore la dernière visite que M. Albinet nous fit l'automne dernier où il prolongea longuement sa conversation avec les Chanoines. Depuis trois ans M. Albinet avait élu domicile dans notre pays, à La Tour-de-Peilz.

Quoiqu'il n'ait pas été un élève du Collège de St-Maurice, M. Albinet était trop attaché à notre Maison pour que nous ne disions pas ici le chagrin que nous cause sa mort. Nous prions Madame Albinet et sa famille de croire à nos religieuses condoléances.

F.-M. BUSSARD